

Direction : Social Santé Solidarité, Logement

Social, Solidarité, Santé , Logement

REF : SOCIAL2007004

Signataire : DR

OBJET : Convention de gestion des 7 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 36 logements sociaux sis 52 avenue de la République à Aubervilliers réalisé par la SA HLM EFIDIS.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

Vu le code de la construction et de l'habitation,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

Vu la délibération en date du 13 février 2007 n°9c de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 7 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 36 logements sociaux sis 52 avenue de la République à Aubervilliers réalisé par la SA HLM EFIDIS

Vu le projet de convention,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de gestion entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative aux 7 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 36 logements sociaux sis 52 avenue de la République à Aubervilliers appartenant à la SA HLM EFIDIS

Le Maire